

Réunion des Présidents de CLub 2015
5 Octobre 2015
Espace République – 69230 CORBAS

La séance est déclarée ouverte par le Président du CD, Marc PETIT.
Le secrétariat est tenu par Sylvie HUSSON

1) Feuille de présence

Ci-joint les feuilles émargées par les présidents de club ou leur représentant.

2) Ordre du jour

- Remerciement aux bénévoles
- Evolution des licences
- Les activités du Codep pour la nouvelle saison
- La réforme territoriale
- Développement Durable
- Infos fédérales
- Championnat du monde junior de NAP
- Questions diverses

3) Remerciement aux bénévoles

La Marine Nationale, en escale à Lyon, a demandé à bénéficier de baptêmes de plongée les 26-27 et 28 juin dernier.

Cette mise en place était compliquée, car le Codep, prévenu 15 jours avant, devait trouver suffisamment de bénévoles en un temps très court.

Et pourtant, 23 bénévoles ont répondu présents et ont réalisés 203 baptêmes.

Le Codep tient particulièrement à remercier ces encadrants et leur offre, le dernier Subaqua Hors Série ainsi qu'un sac-filet de piscine pour y ranger palmes, petit matériel....

4) Evolution des Licences

Après un pic en 2011 à 4328 licences, le nombre diminue régulièrement pour arriver en 2014 à 4113 licenciés dans le Rhône. Pour 2015 il y a pour l'instant une légère augmentation (4117) ; Mais attention, dans ce chiffre, il y a des primo licences enregistrées en mai-juin et qui ne compteront pas pour la saison 2015-2016.

Ci-après, un tableau comparatif entre 2014 et 2015, par sexe et âge.

	2014		écart	2015	
total licenciés	4113		4	4117	
hommes	2855	69,41%	-50	2805	68,13%
femmes	1258	30,59%	54	1312	31,87%
adultes	3746	91,08%	16	3762	91,38%
juniors	239	5,81%	-22	217	5,27%
enfants	128	3,11%	10	138	3,35%

.....

5) Plongée enfants

Le Codep a demandé à Anne Stuckens, membre du Codep et responsable de la plongée jeunes à l'ASPTT, de recenser les clubs ayant une section enfants. Les actions en faveur des jeunes doivent être mutualisées afin de pouvoir éventuellement percevoir une subvention du CNDS.

6) Activités du Codep pour la nouvelle saison

➤ Sortie Loisirs

Christophe Rebeyrotte présente cette sortie, les raisons de cette nouveauté, lieux de plongées prévus sur Fréjus, hébergement, repas...

Le temps très court entre la décision de cette sortie et le week end prévu, a fait que le choix du lieu s'est basé sur des acquis, les sorties techniques de la Commission Technique Départementale. Pour les éventuelles sorties futures, d'autres lieux seront préférés, de nouvelles propositions de club sont arrivées.

Marc PETIT demande si cette proposition de sorties "clés en main" est intéressante ou non. D'une manière générale, les personnes présentes sont favorables à cette idée de mutualisation des sorties. Même si la première ne reçoit pas de succès, dû au temps très court entre la proposition et la date, il faut persévérer. Au printemps, elle devrait avoir beaucoup plus de succès.

Et pourquoi pas penser à une "sortie exotique" : avec un nombre conséquent de plongeurs, les prix pourraient être négociés.

Cette sortie serait présentée bien en amont afin de pouvoir "économiser".

- Réunion d'information Réglementaire
Alain PECHEREAU a proposé d'inviter les présidents de club à une réunion d'information réglementaire en Novembre. La majorité des présents estime très utile cette réunion.
- Janvier : Assemblée Générale du Codep
création commission Pêche sous marine. Cette commission fonctionne actuellement, mais n'a pas été créée avec élection d'un président. Ces création et élection doivent se dérouler en AG.
- Février : AG Ligue
Cette AG sera la dernière de la ligue, suite à la réforme territoriale.
- Mars : AG RABA
- AG Nationale
Pour toutes les Assemblées Générales, il est très important de participer ou donner un pouvoir afin que le Codep soit représentatif des 4117 licenciés.

Les consignes de vote des pouvoirs donnés au Codep seront respectées scrupuleusement.

- Fin mai début juin : chamatos
Avec présentation des diverses activités du Codep, et éventuellement des baptêmes.
- Fin septembre début octobre : semaine du baptême
Le but est d'avoir de nouveau licenciés.
Certains clubs annoncent qu'ils ne pourront participer à cette action, car ils ont déjà suffisamment de licenciés et ne peuvent plus en accueillir de nouveaux.
D'une manière générale, les clubs préfèrent que cette action se déroule mi octobre. Certains clubs font déjà cette action en juin ; les baptisés intéressés reviennent à la rentrée.

Une importante campagne publicitaire sera mise en place, avec radio locale, télé locale, journaux, affiches dans les piscines où s'entraînent les clubs.
Quelques clubs demandent s'il n'est pas possible de faire 2 fois l'action : Juin et Octobre. La campagne publicitaire étant très chère il ne sera pas possible de communiquer à 2 reprises.

Il est important de noter le site internet du Codep, afin que les personnes intéressées puissent trouver le club et la piscine au plus près de leur domicile.

Il est fait actuellement un très gros travail sur le site afin que les informations sur les clubs soient bien à jour. Sylvie HUSSON profite de l'occasion pour demander aux clubs qui n'ont pas répondu, de bien vouloir lui retourner la fiche de renseignement envoyée en Juillet.

7) Réforme territoriale

En effet, le Comité RABA est un comité inter régional Rhône-Alpes, Bourgogne et Auvergne. La Bourgogne et la Franche Comté formeront une seule région tandis qu'Auvergne Rhône-Alpes seront rattachées en une seule région.

Les inter-régions ne sont pas en phase avec les régions, d'où la création de ligues, rattachées à une région : ligue Rhone-Alpes, ligue Auvergne et Ligue Bourgogne. Ainsi

une commission départementale peut demander à la commission de la ligue une aide pour certaines actions bien définies dans le périmètre régional.

Avec cette réforme, les ligues Rhone-Alpes et Auvergne n'auront plus besoin d'exister puisque nous serons en phase avec la nouvelle région "AURA" (Auvergne-Rhône-Alpes)

8) Développement durable

La FFESSM met l'accent sur le Développement Durable.

Elle appelle toutes les Commissions à mobiliser leurs Comités régionaux, départementaux et les Clubs autour de cette démarche commune :

Une pratique des activités subaquatiques responsable .

3 pôles :

Démarche environnementale

Démarche sociétale

Démarche économique

➤ Démarche environnementale :

- Engagement n° 2 : Adopter des pratiques écoresponsables :

Economiser l'eau potable, l'énergie

Donner une 2^{de} vie aux équipements (coopérative de récupération de biens recyclables/biodégradables...)

Favoriser le co-voiturage, les transports en communs

Appliquer le tri sélectif

Faire un bilan des impacts environnementaux significatifs (GES...)

- Engagement n° 6 : Initier des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable

Sensibiliser à la fragilité des écosystèmes

Organiser des sorties autour de la faune et la flore

- Engagement n° 8 : Contribuer à la connaissance des écosystèmes et à la veille écologique :

S'inscrire dans des démarches de sciences participatives (Doris, BioObs) ou pour des campagnes régionales ou locales

- Engagement n° 10 : Contribuer à la préservation des sites naturels en mer et en eaux intérieures

Favoriser les mouillages doux

Gérer la fréquentation des sites en rapport avec la fragilité du milieu et le niveau des plongeurs.

➤ Démarche sociétale :

- Engagement n° 1 : Rendre les activités subaquatiques accessibles au plus grand nombre :

Combattre l'exclusion sociale

Encourager l'égalité hommes/femmes

Intégrer les personnes en situation de handicap

- Engagement n°3 : Sensibiliser et impliquer dans la démarche les Clubs, licenciés, publics et partenaires :

Nommer un référent dans les structures
Communiquer sur les actions initiées (relations avec les collectivités)

- Engagement n° 4 : Actions de sensibilisation autour de la santé et de la sécurité des pratiquants :
Précautions à prendre pour la pratique de l'activité sportive
Vigilance contre le dopage
 - Engagement n° 5 : Promouvoir les valeurs du sport :
Respecter les règles et le fair-play
 - Engagement n° 7 : Valoriser le rôle central du bénévole :
Valoriser leur participation à la vie du Club en inscrivant son club dans la démarche de label « pour des activités subaquatiques responsables »
 - Engagement n° 9 : S'inscrire dans des démarches de concertation pour un usage durable de l'espace subaquatique :
S'informer des projets pouvant impacter les sites de plongées (éolienne, exploitation de granulats marins...)
- Démarche économique :
- Engagement n° 2 : Adopter des pratiques écoresponsables :
Economiser l'eau potable, l'énergie
Favoriser le co-voiturage, les transports en communs
donner une 2^{de} vie aux équipements (bourse d'échanges)
Privilégier les fournisseurs locaux
 - Engagement n° 3 : sensibiliser et impliquer dans le développement durable les clubs, les partenaires
Communiquer avec les collectivités sur les actions menées par le club/OD...
 - Engagement n° 4 : Mettre en place des actions de sensibilisation autour de la santé et de la sécurité des pratiquants :
Bénéfice du sport sur la santé
Précautions à la pratique de l'activité
 - Engagement n° 7 : Valoriser le rôle central du bénévole
Un bénévole valorisé s'implique
 - Engagement n° 9 : S'inscrire dans les démarches de concertation pour un usage durable de l'espace subaquatique :
S'informer en amont des projets pouvant impacter les sites de plongées (éolienne, exploitations de granulats marins...)
Participer aux instances de gestion des espaces protégés en mer ou en eaux intérieures
 - Engagement n° 10 : Contribuer à la préservation des sites naturels en mer et en eaux intérieures :
Organiser un gestion raisonnée de la fréquentation des sites

Les clubs peuvent obtenir le label éco-responsable. Il y a un dossier à monter ; Il faut s'engager sur au moins 4 engagements. Les mairies apprécient cette démarche qui peut être importante pour le dossier de demande de subvention auprès de municipalités.

Créer le dossier ne sera pas suffisant, il faudra ensuite garder le label.

Le Comité Départemental a obtenu ce label et a également besoin des informations sur les actions que les clubs mènent afin de garder le label.

Exemple sur des actions menées : le GLUP a nettoyé une partie du lac de Méribel Jonage. Un petit compte rendu accompagné de photos seraient appréciées.

9) Informations fédérales

- Dérogations à la radiation pour 5 clubs :
Les clubs doivent avoir au minimum 11 licences pour rester affiliés à la FFESSM. Il est possible de ce principe soit modifié, mais en attendant, 5 clubs ont pu obtenir une dérogation et ne seront pas radiés cette année :

Stella Nautica	10 licences
Aquatic Club Fidesien	7 licences
Rêve bleu	2 licences
Galapagos Plongée	6 licences
ASPL	10 licences
- Neutralisation de la RSE
Des questions sont posées au collège : il est préférable d'attendre les travaux du collège.
- Partenariat Scubapro / Beuchat
Un partenariat avec la Société Scubapro a été signé jusqu'au 31 décembre 2015. Un autre partenariat avec Beuchat vient également d'être signé. Sylvie HUSSON enverra très prochainement l'information aux présidents de clubs et la mettra sur le site.

10) Championnat du Monde Junior de Nage avec palme

Ces championnats du monde se dérouleront à Annemasse (74) du 4 au 11 juillet 2016. Ils vont accueillir 30 délégations étrangères correspondant à 250 athlètes et 100 accompagnateurs.

8 jours d'animation du 4 au 11 juillet 2016 :
5 jours de compétition : 4 jours en Piscine / 1 jour en « eau libre » longue distance
3 jours d'entraînement et de protocole (cérémonie d'ouverture et de clôture, soirée des athlètes)

Mais aussi :

5 juillet cérémonie d'ouverture - 19h : spectacle, défilé... mise en valeur de l'environnement et ressources locales

6 juillet dîner chefs de délégation - 20h : Environ 50 personnes

10 juillet cérémonie de clôture et soirée des athlètes :

18h : cérémonie de clôture (spectacle...)

21h : soirée dansante

Il y a donc un énorme besoin de bénévoles.

Missions des bénévoles :

- ✓ Logistique : mise en place et démontage
 - des décors de la piscine (drapeau, bâches sponsors.....)
 - des deux villages
 - Installation autour du lac de Machilly
- ✓ Prises en charge des délégations de leur arrivée à leur départ
 - Transfert aéroport hôtel
 - Transfert hôtel compétition restauration
 - Accueil à l'aéroport et à l'hôtel
 - Encadrement durant leur séjour
- ✓ Prise en charge des VIP
- ✓ Assistance aux compétitions
 - Prise en charge des paniers des athlètes
 - Participation aux remises des médailles
- ✓ Assistance aux animations
 - Encadrement des cérémonies d'ouverture et de clôture
 - Encadrement soirée des athlètes
 - Tenue des stands des villages et des buvettes
- ✓ Assistance à la communication
 - Régie musique
 - Speaker
 - Accueil de la presse
 -
- ✓ Tenue du secrétariat
- ✓ Sécurité

Les compétences de chacun seront utilisées que vous parliez anglais ou pas

Vous pouvez participer totalement ou partiellement à ce championnat du monde

Nous avons surtout besoin de bénévoles qui ont :

- De l'envie
- Du sourire
- De la bonne humeur
- Du sens de l'accueil

Inscription des bénévoles en RABA

- Début octobre 2015
Un mail d'inscription sera envoyé à chaque président de club pour information de chaque membre de son club
- Jusqu'au 31 janvier 2016
durant cette période vous vous inscrirez par mail auprès du secrétariat RABA à l'adresse mail : ffessmraba@wanadoo.fr
Vous remplirez le questionnaire mis en ligne

11) Questions diverses :

- Salon de la plongée :

Quelques membres du Codep feront le déplacement. Une réflexion est en cours pour étendre l'action aux clubs.

Si certains présidents (ou autres) de clubs veulent y aller aussi, ils peuvent soit faire une démarche personnelle, soit contacter Marc PETIT, pour les billets de train.

➤ Primo licences :

Ce système obligeait de faire passer les Niveaux 1 avant le 15 septembre. Est-il possible de retarder ?

Est-ce que ces primo licences 2015 rentrent dans le compte des 11 licences pour la saison 2016 ?

Marc PETIT posera ces questions à la Fédé.

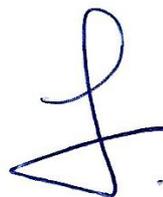
Plus aucune question diverse, la séance est levée.

La Secrétaire



Sylvie HUSSON

Le Président



Marc PETIT